



LE CONSEIL EN ORGANISATION

« La compétence Eau est prochainement transférée, comment organiser mon service technique ? »

« L'effectif de mon service périscolaire est-il adapté aux besoins ? »

L'environnement des collectivités évolue sans cesse : réformes territoriales, évolution de la population et du territoire, émergence de nouveaux besoins ou obsolescence d'anciens services, départs d'agents, etc. Ces différents contextes conduisent les collectivités à adapter leur organisation.

VOS OBJECTIFS

Vous souhaitez :

- anticiper et adapter vos services dans le cadre d'un transfert de compétences, d'une fusion ou d'une mutualisation.
- confirmer ou optimiser le fonctionnement et l'organisation interne de vos services.
- améliorer le collectif de travail de vos services, la qualité de vie au travail et la qualité du service rendu.

NOS SOLUTIONS

Une approche systémique et participative permet d'intervenir à différents niveaux, en fonction des besoins de votre collectivité :

- réalisation d'un état des lieux du fonctionnement et de l'organisation du service au quotidien.
- remise d'un diagnostic (constats et analyses des écarts, préconisations).
- accompagnement de votre collectivité dans la mise en place d'un plan d'action à partir des préconisations faites et des productions de groupes de travail.

LES MODALITÉS

Chaque intervention démarre par une réunion de cadrage (identification du contexte et du besoin) puis, par une proposition adaptée à votre demande.

LES TARIFS

Les propositions et devis vous sont transmis après l'entretien de cadrage, en fonction de vos besoins et du périmètre d'intervention défini.

LES CONTACTS

✉ cdg29@cdg29.bzh

| **LE CONSEIL EN ORGANISATION**

► **LE DÉROULÉ DE LA PRESTATION**



Analyse de la demande

Proposition d'une méthodologie adaptée aux besoins



Lancement de la démarche

Présentation aux agents



Recueil des informations

Entretiens individuels et/ou collectifs, observation en milieu de travail, recueil de données sur la collectivité etc...



Analyse des données

Elaboration d'un diagnostic et formulation de préconisations



Présentation

Partage du diagnostic, concertation et aide à la décision



Accompagnement

Mise en place du plan d'action

